

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

**Arrêté du 16 décembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement (chargés d'études documentaires principaux de 2<sup>e</sup> classe du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de 2014)**

NOR : DEVK1329460A

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu l'avis du 28 novembre 2013 émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés d'études documentaires,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Les chargés d'études documentaires dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement, après examen professionnel, pour l'accès au grade de chargés d'études documentaires principaux de 2<sup>e</sup> classe relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au titre de l'année 2014 (par ordre alphabétique) :

Mme CUAZ (Virginie).  
Mme DUCHARNE (Audrey).  
M. DUPUY (Laurent).  
Mme HUSSON (Sandrine).  
Mme LEGRET (Sylvie).  
Mme MAGGI (Magali).  
Mme MAURE (Anne-Sophie).  
Mme OUTTRABADY (Aurélie).  
M. SILVESTRE DE SACY (Renaud).

Article 2

Les chargés d'études documentaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de chargés d'études documentaires principaux de 2<sup>e</sup> classe relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au titre de l'année 2014 :

*Liste principale*

Mme DE RUFFRAY (Françoise).  
M. HUMBAIRE (Bernard).  
M. LOUE (Pascal).

*Liste complémentaire*

Mme DE MONTREMY (Françoise).

### Article 3

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 16 décembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur des ressources humaines :  
Pour le sous-directeur de la modernisation  
et de la gestion statutaire :  
*L'adjointe au sous-directeur,*  
B. THORIN